

Observatoire des prairies de la Baie de Saint-Brieuc - année 2023



Origine

En 2023, le CEDAPA (Centre d'Etude pour un Développement Agricole Plus Autonome) a créé l'Observatoire des prairies sur la Baie de Saint-Brieuc. Le but est d'**évaluer la productivité des prairies principalement pâturées**, en système herbager et de connaître les pratiques permettant d'atteindre ces niveaux de productivité.

L'objectif de l'Observatoire est de **créer des références locales** concernant la culture de l'herbe avec un suivi des pratiques et des rendements sur plusieurs années. Ces références auront pour intérêt d'être partagées aux acteurs et éleveurs de la Baie de Saint-Brieuc afin d'être utilisées comme **supports techniques et base d'échanges**.

Protocole



Le protocole s'appuie principalement sur l'**outil HerbValo** qui a été développé par INRAe. Cet outil **calcule la quantité d'herbe valorisée par les ruminants au pâturage** à partir des données de pâturage : nombre d'animaux, dimension du paddock, temps de séjour, ration complémentaire distribuée à l'auge, etc. Les éleveurs participants à l'Observatoire enregistrent les indicateurs «HerbValo» ainsi que des indicateurs complémentaires comme les pratiques de fertilisation, les accidents de pâturage ou d'épandage sur la parcelle, etc.

Les parcelles suivies ont été choisies pour être **représentatives de celles que l'on peut trouver en système herbager sur la Baie de Saint-Brieuc**. Elles sont conduites avec des pratiques économes. Les critères de sélection ont donc été créés en ce sens :

- **Potentiel des sols** : parcelle intermédiaire, ni trop séchante ni trop humide ; au moins 30cm de profondeur de sol ; pas trop exposée au vent
- **Mode d'exploitation** : principalement dédiée au pâturage des VL
- **Espèces semées** : RGA-TB ou prairie mutli-espèces à base de fétuque élevée
- **Âge** : entre 2 et 4 ans. La prairie ne doit pas être retournée avant 3 ans après l'entrée dans l'Observatoire
- **Fertilisation** : modérée avec un plafond sur l'azote total fixé à 50uN efficaces

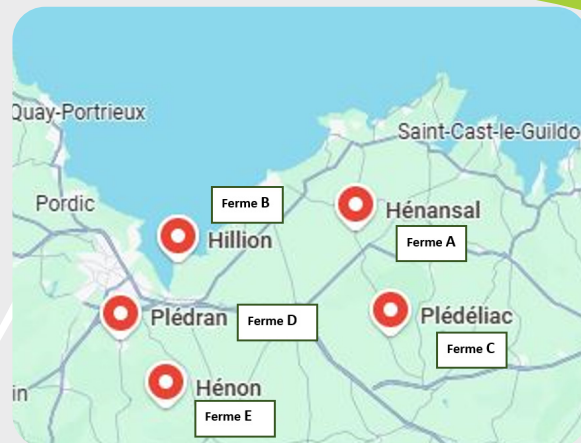


9 parcelles réparties sur 5 fermes

Echantillonnage des fermes

En 2023, **5 fermes** sont entrées dans l'Observatoire. La répartition des fermes couvre principalement la partie Est du territoire de la Baie de Saint-Brieuc.

Les fermes se situent sur deux des quatre bassins versants délimités par le périmètre du SAGE Baie de Saint-Brieuc : Anse d'Yffiniac et Gouëssant.



Caractéristique	Echantillon	Moyenne Baie de Saint-Brieuc
Nombre de fermes	5	273
SAU (ha)	106,3	96,8
SFP (ha)	90,8	66
Surface en herbe (ha)	77,8	34,5
Surface en maïs (ha)	13,2	31,5
% herbe dans la SFP	87,2	52,2
Nombre de VL	84,6	78
PL/VL	6 060	NC
Ares/VL	43	NC

Les fermes, en système herbager, présentes dans l'échantillon **sont diversifiées**. La SAU va de 83 ha à 153 ha, et le nombre de vaches laitières de 65 à 130. Le pourcentage de **maïs dans la SFP va de 0% à 26%**. Par comparaison, l'exploitation laitière moyenne en Baie de Saint-Brieuc a une SAU de 97 ha avec une part de maïs dans la SFP plus importante que l'échantillon (48%).

Trois fermes sont en vèlages groupés partiels ou totaux : 2 à l'automne et 1 au printemps. Les 5 fermes sont en **pâturage tournant** avec un accessible en herbe aux vaches allant de **38 à 55 ares/VL**.

Echantillonnage des prairies

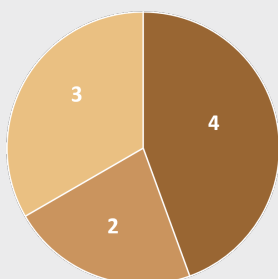
En 2023, **9 parcelles** ont été suivies.

Les éleveurs ont choisi des prairies qui correspondent au maximum aux critères de l'étude en faisant attention à **suivre des parcelles qui sont dites «moyennes»** sur leur ferme. Cela signifie qu'elles représentent les caractéristiques pédologiques et de productivité de l'ensemble des parcelles de la ferme : elles ne sont ni les plus performantes, ni les moins bonnes.

Toutes les prairies sont dédiées **principalement au pâturage des vaches laitières**. Elles sont âgées de 1 à 15 ans avec 6 parcelles entre 1 et 3 ans, 2 parcelles de 10 ans et 1 parcelle de 15 ans. Le critère d'âge n'a pas toujours pu être respecté car les éleveurs ont priorisé les autres critères.

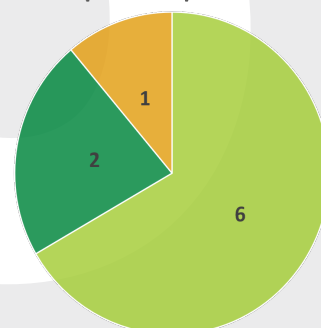
Une attention est portée sur la sous représentation des prairies multi-espèces. Sur 9 parcelles, **7 sont en mélange RGA-TB et 2 en mélange complexe RGA-TB-fétuque élevée**.

Nombre de parcelles par type de sol



■ Limono-argileux ■ Limono-sableux ■ Argileux

Nombre de parcelles par tranche d'âge



■ 1-5 ans ■ 6-10 ans ■ 11-15 ans

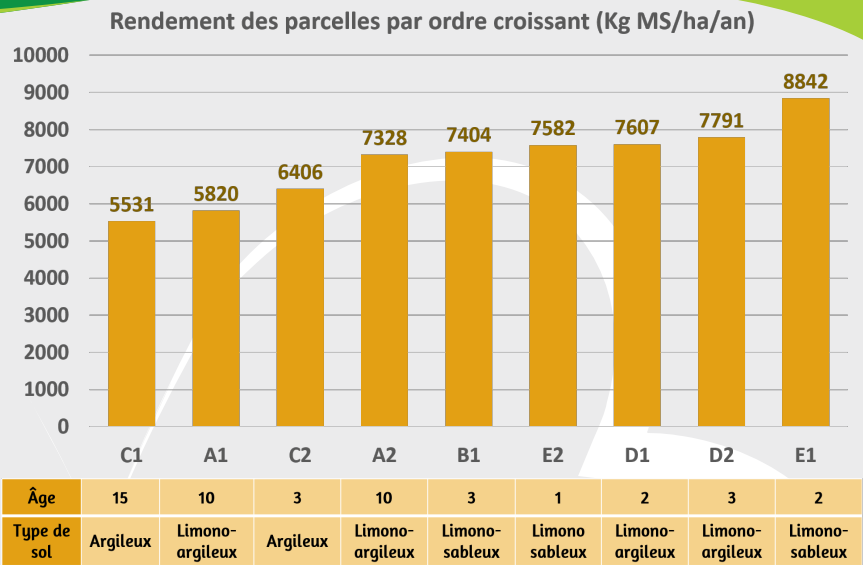
Concernant la fertilisation, **toutes les parcelles ont reçu dans l'année un apport organique**, de nature différente : lisier de porcs (4/9), lisier de bovins (2/9), fumier de bovins (1/9), ou compost (2/9). Les quantités varient de **4 à 49 unités d'azote efficace/ha**. Les critères sur le potentiel des sols sont respectés pour la majorité des parcelles, un type de sol **limono-argileux moyennement profond**.

7.1 TMS d'herbe valorisée en moyenne

En 2023, la moyenne des rendements des parcelles est de **7,1 TMS/ha herbe**. Le rendement le plus élevé est de 8,8 TMS/ha et le plus bas de 5,5 TMS/ha.

Les prairies âgées de 1 à 3 ans sont celles qui ont les rendements les plus élevés.

Remarque : en abscisse, la lettre correspond à la ferme et le n° à une parcelle suivie. Exemple : la ferme A a 2 parcelles qui sont suivies dans l'Observatoire. Cela donne A1 et A2



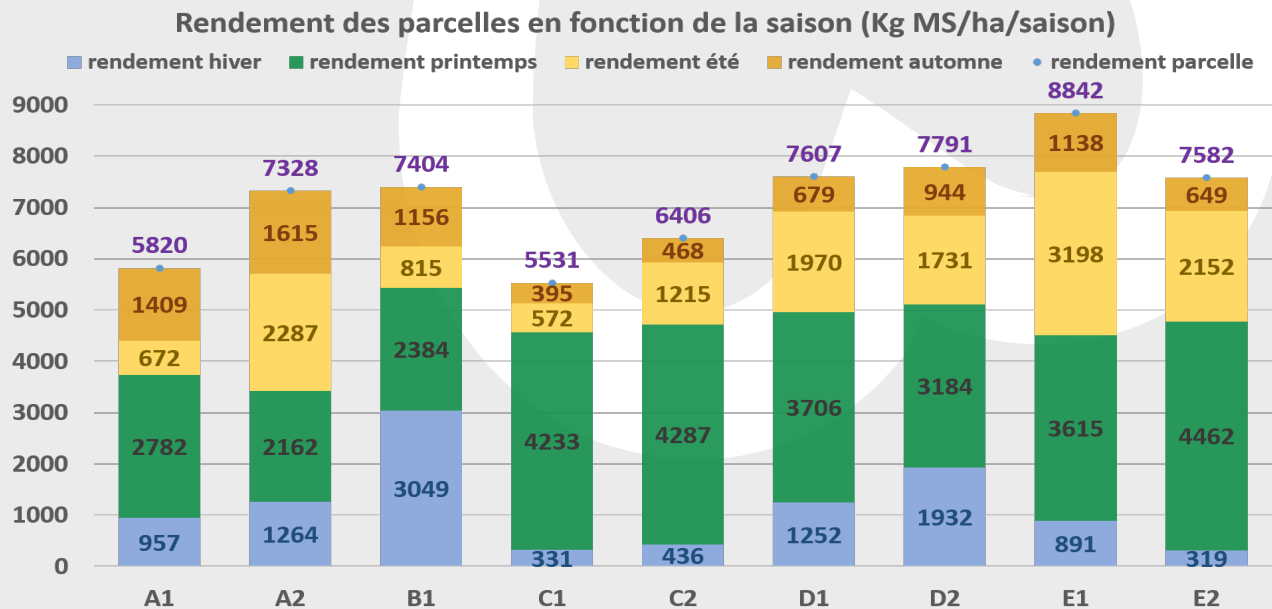
Rendement et saison

Sur l'année 2023, la pluviométrie annuelle moyenne sur les secteurs des fermes suivies a été de **791 mm**. Le **maximum est de 926 mm et le minimum de 549 mm** avec :

- Hillion 549 mm
- Hénansal 703 mm (station météo de Lamballe)
- Plédéliac 749 mm (station météo de Quintenic)
- Hénon 908 mm
- Plédran 926 mm

Le découpage des saisons a été réalisé selon la méthode suivante :

Mois	Janv ; Fév; Mars	Avril ; Mai ; Juin	Juillet ; Août ; Sept	Oct; Nov ; Déc
Saison	Hiver	Printemps	Eté	Automne
Pluviométrie moyenne/saison (mm)	221	119	162	253



La quantité d'herbe valorisée en hiver va de 0,3 TMS/ha à 3 TMS/ha. Le printemps représente la période où cette quantité est la plus importante avec au maximum 4,4 TMS/ha et au minimum 2,1 TMS/ha. Durant la période estivale, il y a jusqu'à 3,2 TMS/ha qui peuvent être valorisées par les vaches. En automne, la quantité valorisée va de 0,4 TMS/ha d'herbe à 1,4 TMS/ha.

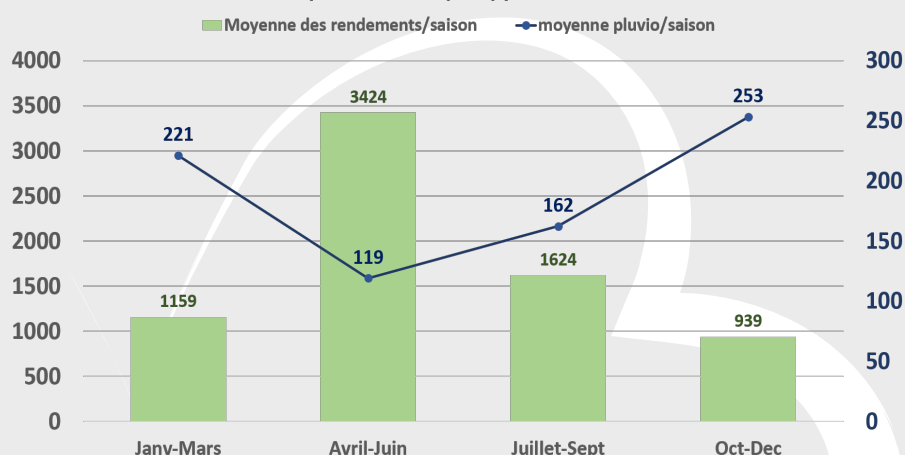
Des rendements qui évoluent au fil des saisons

En 2023, la pousse de l'herbe a été très nuancée entre les saisons.

La saison hivernale a été marquée par un mois de mars pluvieux offrant **1,1 TMS/ha herbe** et un beau pic de pousse de l'herbe au début du printemps. La suite du printemps a été plus contrasté avec un temps ensoleillé et des vents déséchant de mi-mai à fin juin qui ont freiné la pousse de l'herbe. **D'avril à juin, les vaches ont valorisé en moyenne 3,4 TMS herbe/ha.**

La saison estivale a commencé par des conditions favorables à la pousse de l'herbe avec un mois de juillet pluvieux et frais. Mais, la hausse des températures au mois de septembre a freiné puis stoppé la pousse de l'herbe (**1,6 TMS/ha en moyenne**). L'année s'est terminée par un automne pluvieux et une pousse de l'herbe permettant de valoriser **0,9 TMS/ha d'herbe en moyenne**.

Moyenne des rendements par saison (Kg MS/ha/saison) et la pluviométrie (mm) par saison



Zoom sur la ration 100% herbe pâturée au printemps :

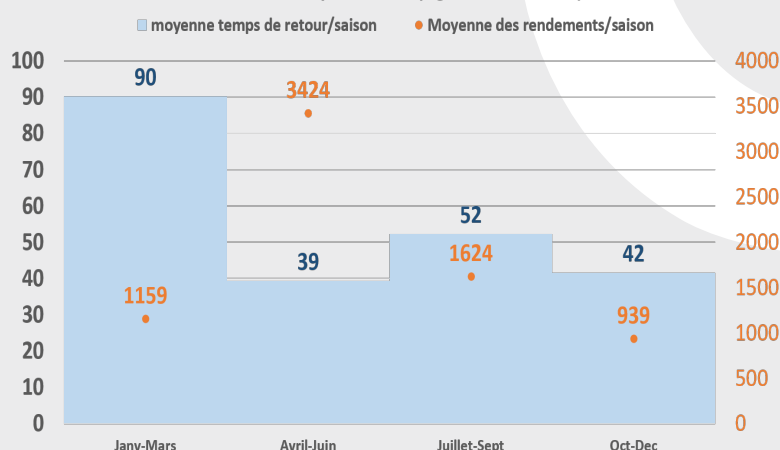


	Ares/VL	Temps de fermeture du silo
Ferme A	38	2.5 mois
Ferme B	40	3 mois
Ferme C	45	2.5 mois
Ferme D	38	3 mois
Ferme E	55	3 mois

Rendement et temps de retour

Les éleveurs ont adapté le temps de retour des VL sur les parcelles pour valoriser au maximum l'herbe disponible.

Moyenne des temps de retour (jours)/saison et moyenne des rendements par saison (Kg MS/ha/saison)



Les parcelles ont eu un **temps de repos d'en moyenne 90 jours** entre le dernier passage en hiver 2022 et le premier en 2023. Au 28 mars 2023, la dernière ferme a débuté son déprimage. Le temps de retour diminue à **39 jours au printemps**, là où le cycle de la pousse de l'herbe est le plus rapide. **L'été, le temps de retour s'allonge à 52 jours en moyenne**. Pour valoriser l'herbe d'arrière saison à l'automne, les éleveurs sont opportunistes et diminuent le temps de retour pour aller chercher l'herbe tant qu'ils peuvent. Le temps de retour moyen est de **42 jours**.

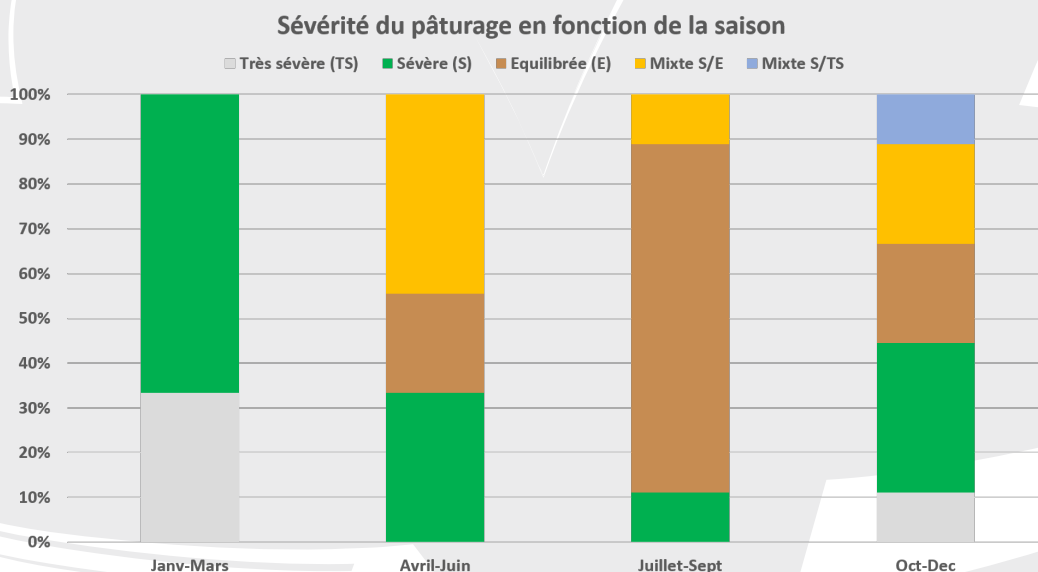
Certaines fermes pratiquent le pâturage hivernal. Les vaches continuent de sortir quelques heures par jour grâce à la portance des sols. Cela permet de valoriser de **0,9 à 1,1 TMS/ha d'herbe d'octobre à février/mars**. Le pâturage hivernal permet de consommer moins de stocks et d'ainsi diminuer le coût alimentaire.

Des pratiques de pâturage qui s'adaptent pour valoriser au maximum l'herbe

Rendement et sévérité du pâturage

Dans l'outil HerbValo, la sévérité du pâturage est définie de la manière suivante :

- **Équilibrée** : 70% des surface avec des restes de limbes
- **Sévère** : parcelle rasée
- **Très sévère** : vaches restreintes, parcelle grattée



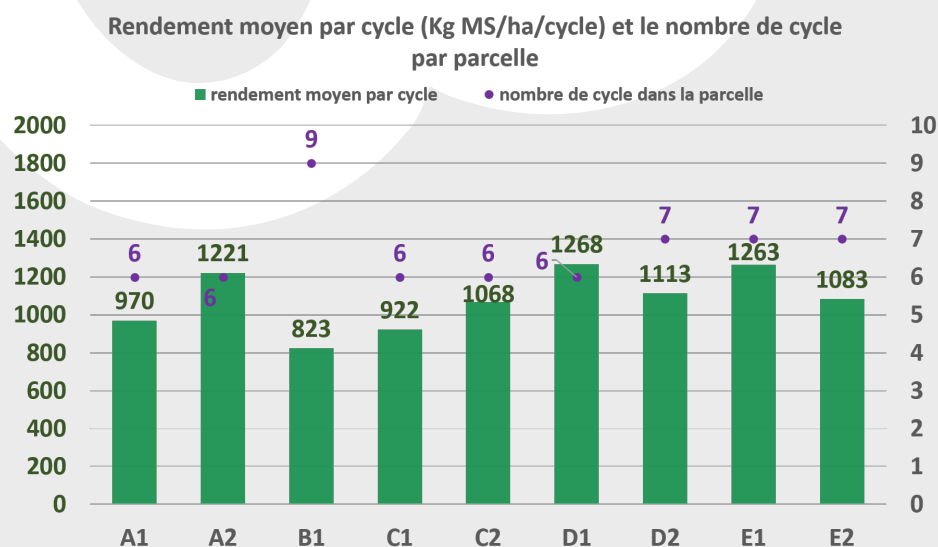
Les éleveurs réalisent un pâturage **très sévère (3/9)** à **sévère (6/9)** sur la période hivernale. Le **déprimage, est une étape clé** qui détermine la réussite du pâturage le reste de l'année, notamment, en créant un décalage de la pousse de l'herbe entre les paddocks. En pâturant très sévère/ sévère, la lumière est donnée au trèfle et les graminées peuvent taller.

Au printemps, certaines fermes ont réalisé un **pâturage sévère (3/9)** ou **équilibré (2/9)** toute la saison, tandis que certaines ont **changé entre deux cycles (mixte pour 4/9)**. En période **estivale**, les parcelles ont été principalement pâturées **à l'équilibre (7/9)** permettant de ne pas pénaliser la pousse de l'herbe déjà ralentie en période estivale. Les **pratiques de pâturage sont hétérogènes à l'automne**. Chaque ferme, selon son contexte pédoclimatique, est opportuniste. L'idée est d'aller chercher l'herbe tant qu'il y en a.

Rendement et cycle de pâturage

En moyenne, **les parcelles permettent 7 cycles de pâturage** sur l'année avec au minimum 6 passages des vaches et au maximum 9 passages. Sur les 9 parcelles, 3 ont eu une forme de valorisation autre que le pâturage pour un cycle : ensilage d'herbe, fauche, et fauche broute.

Des parcelles permettent de valoriser jusqu'à **1,2 TMS/ha herbe par cycle** et au minimum **0.8 TMS/ha** sur une parcelle qui a été pâturée 9 fois.



Retour d'éleveurs sur la conduite du pâturage en 2023

Parole d'éleveurs

« 2023 a été une **année assez exceptionnelle. L'année a été très arrosée avec un printemps froid** en plus des **vents desséchants**. Avec cette météo au printemps, comme la ferme se trouve exposée aux vents en provenance de l'Est et du Nord, l'herbe s'est arrêtée de pousser. On a donc ajouté à partir du 19 juin **de l'enrubannage en complément du pâturage** (environ 3 kg de MS/VL/j) **pour allonger les temps de retour**.

C'était aussi pour retarder l'ouverture du silo de maïs qu'on avait fermé le 2 mai. En 2023, on a réussi à le **garder fermé jusqu'au 24 juillet**. On est en vèlages groupés d'automne, donc on réouvre systématiquement le silo fin juillet/début août pour compléter les VL au moment des vèlages.

L'été et l'arrière saison ont été plutôt bons avec **pas mal d'herbe à l'automne** en raison de la pluie.

De mi-décembre à mi-février, les vaches ont continué de sortir quelques heures mais dans du **colza fourrager**. Cela nous permet de ne pas abîmer nos prairies en hiver. En général, elles pâturent de 11h à 14h ce qui leur permet **d'ingérer 3 kg de MS/VL**. Elles reçoivent 6 kg d'ensilage de maïs et 9 kg d'ensilage d'herbe en complément à l'auge. Sur toute la période hivernale, **les vaches ne sortent pas pendant 10 jours au maximum**, ça dépend de la météo ».

EARL de la Braize

La ferme :

- 2 UTH + conjoint collaborateur
- 85 ha de SAU, 7 ha de maïs, 7 ha de méteil et 71 ha d'herbe
- 55 ares/VL accessibles
- 65 VL croisées multiraces
- 6700 L/VL produits
- Vèlages groupés d'automne



Véronique et Pierrick
CHARLES, Hénou

« 2023 a été une bonne année pour le pâturage mais plutôt stressante »

Pour aller plus loin sur la conduite du pâturage, vous pouvez trouver sur notre site internet notre fiche technique :

Gestion de l'herbe et du pâturage



Etude réalisée par le CEDAPA (Centre d'Etude et de Développement pour une Agriculture plus Autonome) avec le soutien financier de :



N'hésitez pas à **nous contacter** :

- mail : cedapa@orange.fr
- tel : 02 96 74 75 50



Version 2025



cedapa@orange.fr
www.cedapa.com
02.96.74.75.50
facebook.com/cedapa